

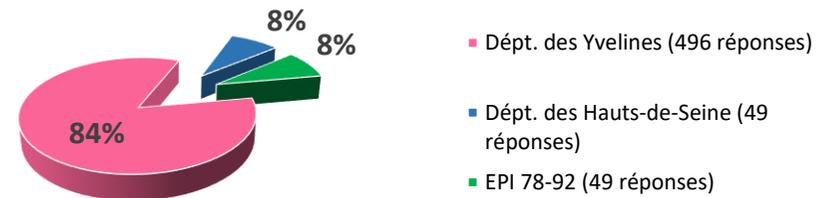


Vos représentants syndicaux à votre écoute

Résultats de l'enquête sur le vécu du télétravail pendant le confinement et sur vos attentes

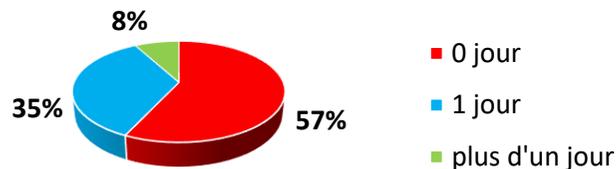
Vous avez été près de **600 agents** du Département des Yvelines, du Département des Hauts-de-Seine et de l'Etablissement Public Interdépartemental à nous répondre sur cette enquête réalisée en juillet et août 2020. La **qualité et la quantité de vos réponses**, permettent d'avoir une connaissance relativement précise et fiable de la situation et de vos attentes, pour les relayer auprès de vos institutions.

Tout d'abord en ce qui **concerne les réponses par institution**, une large part revient aux agents du Département des Yvelines, (probablement en raison d'une diffusion très large de ce questionnaire), les agents de l'EPI ont également été nombreux à répondre (en pourcentage au regard des effectifs).



Le télétravail avant le confinement

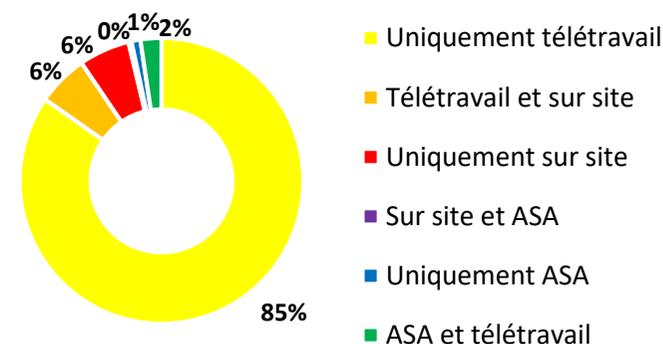
Concernant le **nombre de jours par semaine de télétravail, pratiqués avant le confinement**, l'essentiel des agents ne le pratiquait pas (57%), et ceux qui le pratiquaient ne le faisaient principalement qu'un jour par semaine (en conformité avec le dispositif mis en place par les autorités administratives).



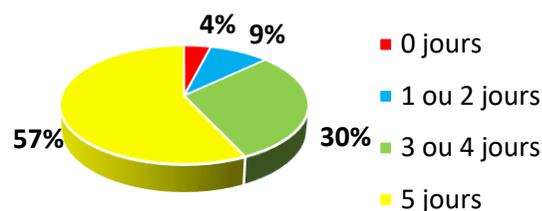
Le lieu où le télétravail était pratiqué, avant le confinement, était le domicile (à 99%), et parfois un espace de coworking (mais seulement 1%).

Le télétravail durant le confinement

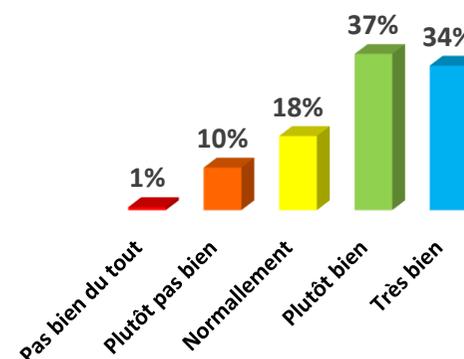
Durant ce premier confinement (du 16 mars au 11 mai), à la question sur votre situation (plusieurs réponses étaient possibles), l'essentiel des agents (85%) se trouvait uniquement en télétravail et 93% l'ont pratiqué totalement ou partiellement. Cependant, 12% des agents ont continué à travailler sur site (totalement ou partiellement). Le nombre d'agent en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence) est relativement faible (3%). Il y a eu quelques réponses différentes de ces 3 situations (principalement des arrêts maladie) mais leur part est marginale dans les résultats finaux.



Concernant le **nombre de jours de télétravail en moyenne par semaine** (durant le confinement), il a été de 5 jours pour 57 % d'entre vous.



Sur la **manière dont a été vécue cette expérience de télétravail**, 71% des agents l'ont plutôt bien, voire très bien vécue. Mais néanmoins 11% des agents l'ont vécue négativement.



Sur les problèmes que vous avez rencontrés, vous avez été une très grande majorité à évoquer les difficultés de connexion au réseau et de lenteur durant les premières semaines, en précisant que la situation s'était améliorée par la suite.

Ensuite, des problèmes d'équipement insuffisant ou inadapté ont aussi été évoqués :

- Ecran d'ordinateur portable trop petit ;
- Nécessité d'imprimer ou de scanner ;

- Absence de téléphone professionnel ;
- Installation personnelle (débit internet, wifi...) insuffisamment performante ...

Vous avez également ressenti le manque de formation aux outils informatiques (logiciels) qui ont dû être utilisés, souvent nouvellement, notamment ceux de visioconférence.

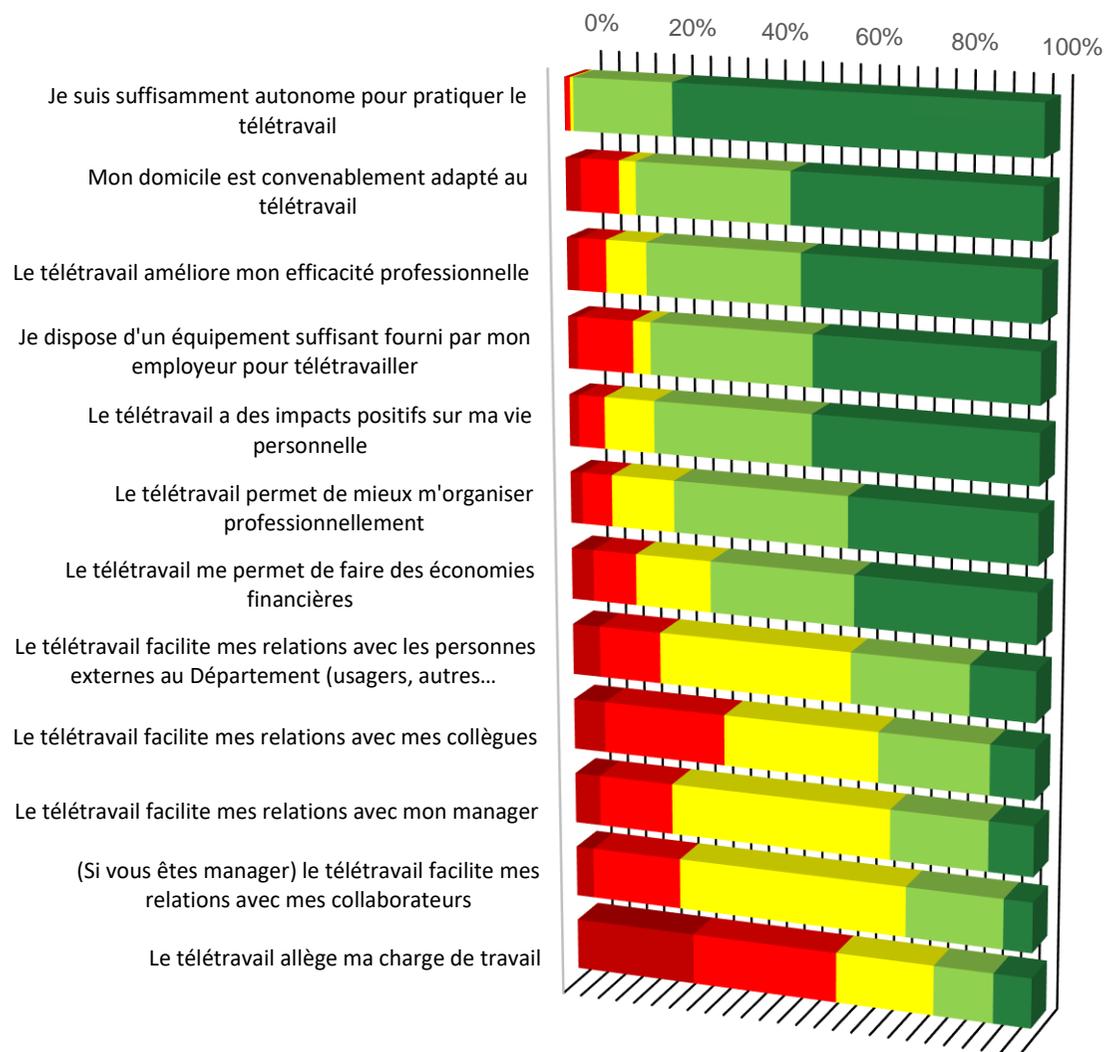
L'autre grande difficulté exprimée, pour une grande partie des agents, est celle d'exercer son activité professionnelle dans un contexte personnel, principalement du fait de la présence d'enfants à la maison et la nécessité de s'en occuper, mais aussi parfois du fait d'un domicile non adapté (espace insuffisant, mobilier non adapté pour travailler plusieurs heures ...). Cette difficulté est intimement liée au fait que le télétravail, dans le cadre du contexte spécifique du confinement, a, d'une part, été subi et non choisi et, d'autre part, effectué en temps complet (5 jours sur 5).

Dans beaucoup de cas, il y a également eu le sentiment d'un temps de travail augmenté, notamment en raison de la nécessité d'horaires de travail plus larges que ceux en présentiel.

Les relations hiérarchiques, dans ce cadre, ont parfois aussi été insatisfaisantes du fait, soit d'une hiérarchie méfiante et/ou trop pesante, ou à l'inverse, d'un sentiment d'isolement, dû à une hiérarchie absente.

Votre avis sur différents aspects du télétravail

■ Pas du tout d'accord ■ Plutôt pas d'accord ■ Sans avis ■ Plutôt d'accord ■ Tout à fait d'accord



En premier lieu, vous avez été 98% à vous trouver suffisamment autonomes pour pratiquer le télétravail, 83% pour considérer que le télétravail améliorerait votre efficacité professionnelle et 77% à penser qu'il permettrait de mieux s'organiser professionnellement.

Parmi les autres aspects, vous considérez à 82% que le télétravail a des impacts positifs sur votre vie personnelle, mais cependant 8% d'entre vous considèrent qu'il a des impacts négatifs.

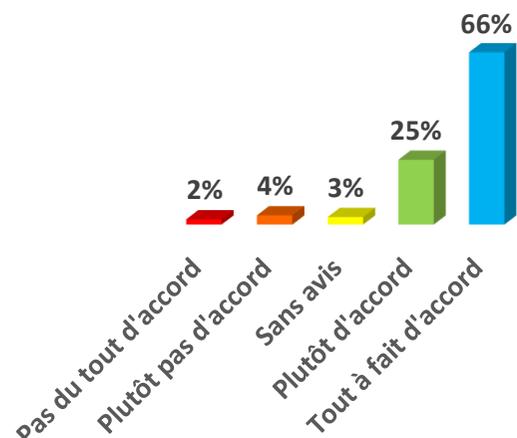
En matière de moyens, 85% d'entre vous considèrent leur domicile convenablement adapté (11%, en revanche ne le considère pas).

Sur le plan des différentes relations (hiérarchiques, transversales, partenariales...), les avis sont globalement neutres et s'équilibrent entre les cas où elles ont été facilitées et ceux où elles se sont dégradées. Là où les relations n'ont particulièrement pas été favorisées, ce sont celles avec les collègues (34%).

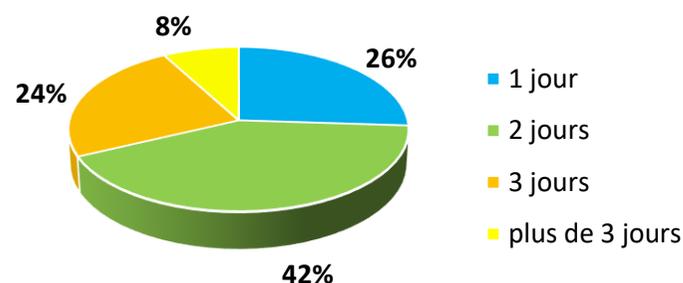
En revanche en matière de charge de travail, vous avez été une majorité (58%) pour considérer que le télétravail l'avait alourdie.

Vos attentes sur le télétravail (hors crise sanitaire)

Sur le **souhait de télétravailler à l'avenir**, une très grande part d'entre vous (91%) a répondu très favorablement ou favorablement.



Pour ceux qui souhaitent télétravailler, le **nombre de jours** majoritairement souhaité est de 2 jours par semaine (42%).



Les **raisons invoquées pour argumenter ce choix de télétravailler** (ou pas) ont été pour les agents qui le souhaitent, principalement :

- Le gain (temps et/ou argent) du fait de l'économie du trajet pour aller au travail en transports collectifs ou en voiture ;
- Un meilleur bien être, ainsi que moins de stress et de fatigue.

Par ailleurs dans une grande majorité de cas, le télétravail permet une meilleure concentration et une meilleure efficacité, notamment par rapport aux bureaux en openspace.

L'expérience du télétravail, pendant le confinement, a également permis de prendre conscience qu'une grande partie des tâches pouvait s'effectuer sans être au bureau, notamment en raison de l'accroissement de leur composante administrative ainsi que de leur informatisation ou dématérialisation.

Cependant, si les agents souhaitent plus de jours de télétravail (de 1 à 3), ils pensent néanmoins qu'une présence hebdomadaire au bureau est nécessaire.

Il ne faut cependant pas négliger que certains agents, même s'ils sont minoritaires, ne souhaitent pas télétravailler, soit parce que leurs tâches ne se prêtent pas (accueil, terrain...), soit par peur ou par refus du mélange vie privée/vie professionnelle.

Aux suggestions que vous avez exprimées pour améliorer les conditions de télétravail, vient en premier lieu une amélioration des outils informatiques : connexions, logiciels, matériels plus performants.

Ensuite, sont souhaitées des aides à l'aménagement (matérielles ou financières) de son poste de travail à domicile, pour que les conditions de travail soient analogues à celles du bureau : siège ; 2^e écran ; bureau ou console ; imprimante ; scanner ; casque sans fil. Sont également suggérés un 2^e ordinateur ou a minima des accessoires (tel un bloc d'alimentation) à domicile, afin d'éviter le transport (surtout si on utilise les transports, le vélo ou la marche à pieds), ou le démontage.

Le thème de la flexibilité dans le choix des jours est aussi souvent revenu : annualisation du nombre de jours ; possibilité de varier les jours dans la semaine en fonction des réunions ; possibilité de ½ journées, ouverture aux agents travaillant 4j ou 4,5j...

Une évolution du management, intégrant cette nouvelle modalité de travail, est souhaitée, ainsi qu'une adaptation des procédures (par exemple signature électronique) qui semblent parfois inutilement trop compliquées.

